

La plus modeste de nos salles de délibérations est la salle de commissions. Quelques personnes autour d'une table, de la clarté, voilà tout le programme. Cependant, ces salles deviennent importantes lorsqu'il s'agit par exemple des réunions de Sections

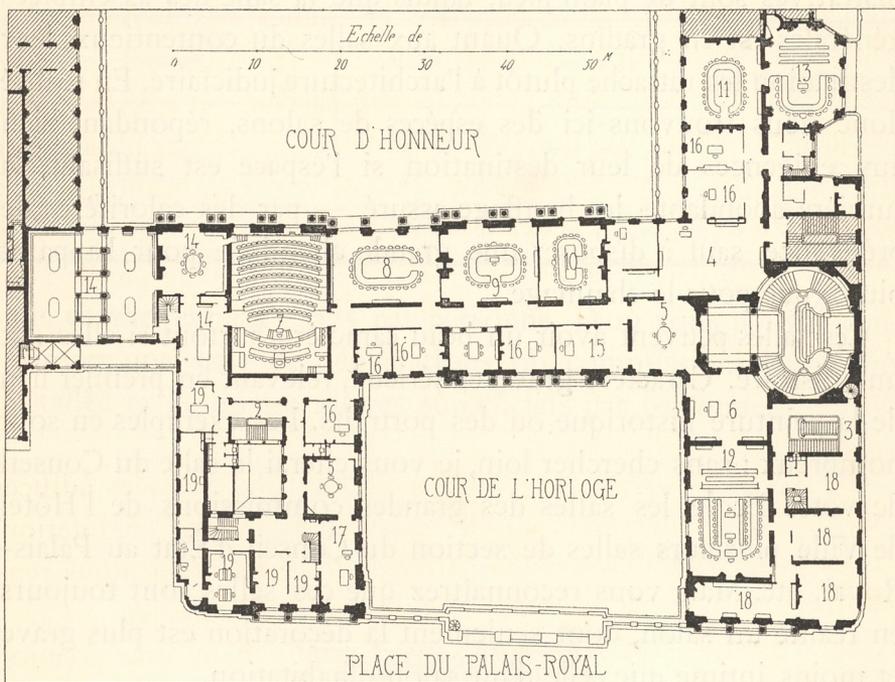


Fig. 765. — Conseil d'État. 1^{er} étage.

1, escalier d'honneur. — 2, escalier des bureaux et sections. — 3, escalier public du contentieux. — 4, antichambre. — 5, 5, salons d'attente. — 6, antichambre du contentieux. — 7, salle des assemblées générales. — 8, section de l'intérieur. — 9, section des Travaux publics. — 10, section de Législation. — 11, section des Finances. — 12, section du contentieux. — 13, section supplémentaire du contentieux. — 14, bibliothèque. — 15, cabinet du président. — 16, 16, cabinet des présidents de sections. — 17, secrétaire général. — 18, 18, dépendances du contentieux. — 19, bureaux.

du Conseil d'État (fig. 765) ou de la Cour des Comptes, ou des grandes commissions — du budget par exemple — de la Chambre ou du Sénat. Telles sont encore les salles du Conseil dans un grand nombre d'administrations; telles encore les salles dites de Conférences dans les Parlements, salles qui peuvent se prêter à divers usages et qui dès lors ne peuvent recevoir d'installation permanente.